

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

INSÉRIONS: Annonces: la ligne... Réclames: 30 c. Faits divers: 30 c.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARRÉ, Libraire, Grand-Place, à Paris, chez MM. HAVAS, LAITIER, rue C^o, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, (place de la Bourse); à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus: A Roubaix, aux bureaux du journal... A Tourcoing, rue Nationale 18... A Lille, à la succursale de l'Agence Havas...

ROUBAIX, LE 8 MARS 1883 UNE RÉFORME UTILE

Il est évident que les frais de justice sont exorbitants, car il n'est pas rare qu'ils doublent et triplent souvent la dette originaire. La situation économique dont nous souffrons multiplie les procès qui se répètent, en se multipliant, par une sorte de vibration, de sympathie des intérêts lésés.

choses qui assurent l'autorité des jugements et la sécurité des justiciables, la loi ne s'en préoccupe nullement. De sorte qu'on voit chaque jour paraître à l'officiel, l'annulation d'hommes qui n'offrent aucune garantie, qui ont fait de la politique, mais qui n'ont jamais ouvert un code. Pourquoi n'exigerait-on pas des candidats le grade de licencié en droit? Pourquoi ne les prendrait-on point parmi les anciens officiers ministériels, notaires, avoués, huissiers, greffiers ou commis-greffiers, ayant honorablement rempli leur charge pendant cinq ans au moins? Pourquoi ne les choisirait-on pas encore parmi les agrégés près les tribunaux de commerce? Je sais bien qu'ils n'ont pas d'existence légale, mais la pratique a heureusement suppléé aux lacunes de la loi.

mille personnes — manifestants et badauds — se rendront sur l'Esplanade. Dans cette foule, en outre des curieux et des ouvriers, il y aura des révolutionnaires en grand nombre. Nous savons que les anarchistes iront au meeting. On nous a encore assuré que les blanquistes s'y rendraient. Sur les intentions de ces derniers, on ne sera pas fixé avant ce soir. C'est en effet, aujourd'hui que se tient la séance hebdomadaire du club de Tivoli-Waux-Hall. Enfin, tous les collectivistes ne s'abstiendront pas. La présence de tous ces révolutionnaires implique la présence d'un nombre respectable de révolvers sur l'Esplanade demain. Sans doute, il y a plus de chances pour que les revolvers restent dans les poches. Mais, comme il y aura beaucoup de police et peut-être des agents provocateurs, il se pourrait que la bagarre, s'il y en a une finit mal. Comme nous demandions hier soir à un des organisateurs du meeting quelle était la pensée-mère de cette manifestation, il nous disait: « Les réunions publiques entre quatre murs n'ont servi qu'à faire des réclames aux parleurs. Le peuple veut faire autre chose. Nous irons maintenant chez le gouvernement, au lieu de crier contre lui dans une salle fermée. » Ces dispositions du « peuple » sont vivement encouragées par les agitateurs de profession, qui espèrent que les meetings en public tourneront un jour ou l'autre à l'insulte. Déjà le second meeting, celui des maçons, qui aura lieu dimanche, place de l'Hôtel-de-Ville, aura un attrait de plus que le meeting de demain. Les maçons sont résolus à aller jusqu'à l'Élysée pour faire connaître leur misère à M. Jules Grévy. — LOUIS LAMBERT.

La réponse du général Thibaudin n'est pas moins explicite: « Citoyens, Ma parole! vous avez tort! Nous nous occupons beaucoup de vous. C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Vous savez que nous avons mis les princes en retrait d'emploi. C'est d'un grand point. Mais il paraît que cela n'a pas amélioré notablement votre situation. Ne vous découragez point; je ne vous oublie pas. Je ne puis voir si je ne pourrais pas supprimer quelque chose dans les tambours. A vous. C. THIBAUDIN. » Voici maintenant la lettre de M. Challemeil-Lacour: « Mes camarades, Vous évez de la foi, dites-vous? Par mes aïeux! vous ne savez donc pas fabriquer de la fausse monnaie? On a bien raison de le dire, allez! nous dégenérons. Ah!... du temps de nos ancêtres... CHALLEMEIL-LACOUR. » Terminons cette nomenclature par la réponse conciliante, pleine de tact et de sagesse, que M. J. Grévy a fait parvenir au syndicat: « Mes chers amis, Soyons calmes. Vous êtes sans travail, dites-vous? eh bien! et moi? Pourtant, vous le voyez: je ne me plains pas! JULES GRÉVY. Pour copie conforme: DENIS TAHER. »

« fustis tuant douze hommes par minute et autres engins de meurtre perfectionnés, c'est la bourgeoisie qui en a le monopole. C'est elle qui s'en sert, — comme en juin 43 et en mai 71 — contre des Français. Et ce n'est pas notre faute si par briser cette force oppressive il nous faudra avoir recours à la force libératrice. Nous ne ferons que riposter à nos adversaires dans leur langue, — la seule qu'ils comprennent. J'ai l'honneur de vous saluer. Jules GUESDE, 28, rue des Plantes. » Il est parfaitement exact que je n'assistais pas à la conférence de M. J. Guesde. Je vais assez souvent à ces sortes de réunions, et je connais de visu les orateurs dont je vous parle quelquefois. Mais je ne saurais aller à toutes. Moi qui suis un bourgeois, je n'ai pas les loisirs de prétendus travailleurs dont la plus claire occupation est de déclamer contre la société. Pendant que ces heureux oisifs réforment le monde, j'étudie, je travaille et je gagne ma vie. J'ai donc emprunté à un journal du matin les paroles que j'ai attribuées à M. J. Guesde. « L'infamie », puis « l'infamie » il y a, est un reporter que j'ai suivi, encore que le mot soit bien gros. Erreur suffisait. Y a-t-il même, autant que M. J. Guesde le dit, « légitimité » dans mon appréciation? C'est à lui-même que nous allons le demander. M. J. Guesde se défend d'avoir dit qu'il fallait employer la dynamite contre les bourgeois. Soit. Je lui donne volontiers acte de son démenti. Mais veut-il dire par là, auquel cas nous serions tout à fait d'accord ensemble, que les réformes sociales doivent s'obtenir exclusivement par des moyens pacifiques et légaux? Pas le moins du monde, je le crains. M. J. Guesde m'écrit: « Ce n'est pas notre faute si, pour briser cette force oppressive, — la force des voleurs et des meurtriers capitalistes, — il nous faudra avoir recours à la force libératrice. Qu'est-ce que cette force libératrice? N'est-ce pas l'insurrection, et l'insurrection ne se servirait-elle pas de la dynamite ou de la « panclastite », comme elle s'est servie de la poudre à canon, du fulmi-coton et du pétrole? En réalité, tout ce que la lettre de M. J. Guesde — qui, ses anciens amis nous l'ont appris, s'appelle M. Basile — tout ce que sa rectification affirme, c'est que la dynamite a été inventée, comme les fusils, par des bourgeois. De sorte que, si on les fait sauter, ils pourront dire, comme le héros de Molière, Georges Dandin: « Tu l'as voulu! Ce n'est pas bien sérieux! » Usant d'un procédé très à la mode, M. J. Guesde prend, dans les œuvres de Stuart Mill, une formule qui est l'expression d'un desideratum que je trouve, pour ma part, très légitime, ou à peu près. Voilà, nous dit-il, un philosophe, un économiste, un homme de mérite rare, qui n'est ni un fou ni un révolutionnaire, que son pays estime et avec qui compte le monde savant. Qu'avez-vous à reprendre si nous voulons appliquer cette formule? Il est tout d'abord, sommes-nous bien d'accord sur la pensée de Stuart Mill? M. Guesde affirme que Stuart Mill veut que chacun ait « une participation égale aux bénéfices du travail commun ». Je n'ai pas le texte sous les yeux. Mais, de tout ce qu'on sait de Stuart Mill, il résulte que la participation de l'individu aux bénéfices du travail commun doit être en proportion et en raison directe de la somme de travail qu'il apporte lui-même. La nuance est déjà considérable. Les idées, d'ailleurs, importent peu. Je trouve parfaitement dans son droit le citoyen qui, ces jours-ci, parlant en faveur de l'égalité des salaires, trouvait juste que Stephenson,

qui inventa la machine à vapeur, gagnât le même salaire que le manœuvre qui en rive les boulons, et estimât qu'entre un poète et un vidangeur, — le poète, c'est V. Hugo, — le plus rétribué devait être le second. Cet orateur, à mon sens, exagérait. Mais de semblables exagérations sont permises. Qu'on pense comme M. Guesde, qui ne me contredit pas là-dessus, que le plus sûr moyen d'augmenter le bien-être du peuple est de supprimer les industries du luxe qui le font vivre, c'est chose licite. Les collectivistes, les communistes, les possibilistes s'appellent volontiers entre eux brigands, et même « opportunistes », ce qui est plus injurieux, vous le savez. Moi, je me contente de voir en eux des gens qui usent du droit de déranger, et si je trouve qu'ils en abusent, mon opinion n'a pas de sanction. C'est la discussion libre, sans limites. Je ne la crains pas. Mais, et toute la question est là, les desiderata que poursuit M. Guesde, raisonnables ou non, empruntés à Stuart Mill ou à tout autre, veut-il y arriver par le consentement libre de tous? Ou bien, croyant avoir la science infuse, procédant exactement comme les théologiens avec les infidèles et les hérétiques, appliquera-t-il au paradis qu'il prétend établir sur terre le « compelle intrare de l'Église? Ce compelle intrare, c'a été autrefois le bûcher et le fer de la lance. Que ce soit aujourd'hui la dynamite ou la poudre, je n'en tournerais pas la main. Toute la question est de savoir si M. Guesde et son parti entendent réformer la société par la persuasion ou par la force? Dans le premier cas, le suis socialiste avec lui; dans le second, nous opposerons la force à la force, et ce ne serait pas nous qui commencerions. Qu'à ma question M. Jules Guesde réponde nettement par oui ou par non. Ce sera un éclaircissement plus utile que de savoir si c'est un bourgeois ou un non-bourgeois qui a inventé la pierre de potasse! — HENRY FOUQUIER.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Dans sa séance du 22 février 1883, le Conseil d'administration de la Société de commerce et de l'industrie lainière de la Région de Fournies a voté l'envoi de la lettre suivante: « M. le Ministre de Commerce, Monsieur le Ministre, Beaucoup de centres industriels et commerciaux exposent chaque jour à M. le Président de la République, leurs justes doléances, et sollicitent sa haute intervention pour arriver à mettre enfin un terme à la crise que subit depuis si longtemps tout le commerce français. La Société du Commerce et de l'industrie lainière de la Région de Fournies, tout en partageant leur avis, ne croit pas utile de venir lui réitérer que des bouches plus autorisées que la sienne, lui ont si habilement exposé; mais elle a le devoir d'appeler votre bienveillante attention sur un point particulièrement grave et d'une opportunité urgente: nous voulons parler de nos relations douanières avec les États-Unis d'Amérique. Nous ne devons pas vous le dissimuler, Monsieur le Ministre, la solution de cette question est d'un intérêt capital pour l'industrie de la laine peignée, et de la manière dont elle sera résolue, dépendront certainement, pour nous, de longues années de prospérité ou de misère: or, vous n'ignorez pas que de l'autre côté de l'Atlantique, on s'occupe activement de la révision des tarifs douaniers; le moment nous semble donc propice pour venir vous prier

SANS TRAVAIL

On sait que plusieurs manifestations ouvrières se préparent en ce moment. Cent mille individus sans travail, parlent de se réunir sur l'Esplanade des Invalides, pour se porter en masses compactes sur le Palais-Bourbon; tandis qu'un meeting monstre, de femmes également sans emploi, s'organise sur la place de l'Hôtel-de-Ville. Le monde politique s'est ému de ces projets inquiétants, et quelques phrases du manifeste publié par les ouvriers menuisiers ont produit une vive sensation dans les hautes sphères gouvernementales. Citons, entre autres, les passages suivants: « Les chômages grandissent de plus en plus; il s'en suit des misères terribles! Pourtant, nos gouvernants ne s'en préoccupent nullement... Ces accusations ont vivement froissé quelques uns de nos hommes d'Etat, et nous sommes en mesure de faire connaître à nos lecteurs les réponses personnelles qu'ils ont daigné transmettre à la chambre syndicale des ouvriers menuisiers en bâtiment. Voici d'abord la lettre que leur a fait parvenir le président du conseil: « Messieurs, Vous avez un fier toupet. Comment? Vous osez prétendre que je n'ai rien fait pour le bien-être des ouvriers?... Par exemple!... Est-ce que ce n'est pas moi qui ai expulsé les Jésuites?... Eh bien! alors? Jules FERRY, Président du conseil. »

LE MEETING DE DEMAIN

On lit dans le Gaulois: « En voulant empêcher le meeting des ouvriers sans ouvrage le ministère l'a rendu inévitable. Le préfet de police a envoyé hier au Temps une note annonçant que le gouvernement ferait respecter, même par la force, la loi qui interdit les réunions en plein air. Là-dessus, la commission organisatrice du meeting, qui délibérait, qui hésitait, et qui allait ajourner la manifestation jusqu'à dimanche, a pris une décision. Le meeting aura donc lieu demain. Ce matin, le Citoyen et la Bataille en publiera l'avis. Sans tomber dans les exagérations de quelques-uns de nos confrères, nous pensons que la manifestation aura de l'importance. On peut compter que cinq ou six

REVUE DE LA PRESSE

Le XX^e Siècle, journal républicain, publie la chronique suivante, à propos d'un incident survenu au cours d'une des dernières réunions publiques, dans lesquelles M. Jules Guesde a pris la parole. (Cet article est intéressant, parce qu'il touche au programme général du parti collectiviste: « M. J. Guesde m'envoie la lettre suivante, que je m'empresse de publier. Comme ce journal n'a rien de commun avec les réunions publiques ou privées, où l'intolérance règne en souveraine maîtresse, je donne volontiers la parole à un contradictoire, quelle que soit la forme de son langage. Voici donc la lettre de M. Guesde: « Monsieur, « Parlant de ma conférence de dimanche, à la salle Gréard, vous écrivez, dans le XX^e Siècle de ce matin: « Hier, M. Jules Guesde a eu l'infamie de dire, dans une réunion, à Belle-ville, qu'il fallait se servir de la dynamite contre des Français. » De deux choses l'une, monsieur: « Ou vous étiez présent à cette conférence, et c'est vous qui commettez gratuitement une « infamie », en me prêtant des paroles qui n'ont jamais été prononcées: « Ou vous vous êtes laissé induire en erreur par des tiers intéressés, et, bien que tant de légèreté dans une affaire de cette gravité soit absolument inexcusable, vous rectifiez de vous-même ce qui est un véritable faux en réunion publique, en déclarant que dans ma conférence il n'a été question que d'un emploi de dynamite qui est la loi de la société capitaliste et aux quels nous entendons mettre fin par une organisation sociale qui — selon l'expression de Stuart Mill — concilie la plus grande liberté de l'individu avec une appropriation commune des matières premières fournies par le globe et une participation égale de tous dans les bénéfices du travail commun. » La « dynamite » — comme les obus à pétrole,

Pauvre Fille PAR HIPPOLYTE AUDEVAL XXXIV Lucien et Fernande (SUITE) — Oh! c'est merveilleux, reprit Lucien d'un ton de pitié. Et M. le comte Hervé de Bréan, un homme distingué, un homme du monde, s'est trouvé juste à point au milieu de la Seine et au-dessous du pont pour vous sauver, à quatre heures du matin, et en pleine nuit d'hiver! Fernande eut sur les lèvres ces trois mots: — C'est un fraudeur! Elle n'hésita pas. Elle n'eu que le temps de dire: — Elle n'est pas en elle une lutte suprême, lutte rapide et brûlante comme un éclair. Fernande se demanda si, dans ces circonstances terribles, dans cette question de vie ou de mort pour Lucien, elle devait respecter les engagements qu'elle avait pris vis-à-vis d'elle-même, de ne jamais dénoncer comme fraudeurs les gens qui lui avaient sauvé la vie.

La tentation de ne plus s'arrêter à ces scrupules de conscience fut violente, mais courte. — Lucien ne me croirait pas, pensa la jeune fille. Et, en effet, par une sorte de fatalité que faisait naître le choc des événements, Lucien ne pouvait plus être ramené par Fernande dans les voies de la vérité. — Je devine, reprit-il d'un voix sèche et brisée. Le comte de Bréan vous a sauvé la vie... Avant moi, il vous a rencontrée dans une de ces heures de détresse affreuse où l'âme succombe sous les défaillances du corps. Il vous a secourue... Si vous êtes coupable... Il l'est mille fois plus que vous, et je vous vengerai, Fernande. Lucien jeta un rapide coup d'œil sur la pendule, eut un gémissement et fit quelques pas pour s'élaner au dehors. Mais Fernande se précipita vers lui et l'enclencha dans ses bras. — Vous n'irez pas! s'écria Fernande. Le temps marche... Le temps se passe... Tant mieux! J'appellerai votre mère. Elle fera fermer toutes les portes... Ou plutôt, non... votre mère ne saura rien... Je suffirai à ma tâche; j'aurai la force de vous retenir... et vous ne vous en irez pas! — Oh! murmura Lucien en se débattant, je suis étourdi, j'ai une excuse, j'en soufflerai même ce lâche qui a mis une femme dans la confidence d'un duel! — Vous m'écoutez? reprit Fernande en resserrant son étreinte. Vous me supposez la maîtresse, la victime du comte de Bréan... Vous voulez me venger. Mais il faut d'abord que vous sachiez que c'est la plus odieuse calomnie. Accordez-moi une heure, un quart d'heure, et je vous prouve vrai... Oh! vous m'entendrez!... Est-ce que j'aurais accepté de devenir votre femme, de porter votre nom, si j'avais été la maîtresse d'un autre? — Laissez-moi partir, Fernande!

— Non, non, non! Vous ne sortirez pas! de vous tiens... On mettrait sans me faire lâcher prise. Oh! mourir!... Que je voudrais mourir!... Ce duel, alors, n'aurait plus d'objet, plus de prétexte. — Fernande?... — Non! — Mais Lucien se dégagea, la saisit par les deux mains et la repoussa rudement. Elle tomba inanimée. Lucien s'élança vers elle, s'agenouilla. — Morte! murmura-t-il. Oh! pauvre fille! Et ses yeux se troublèrent, son cœur détaillait, il sentait sa vie s'envoler avec celle de Fernande. Elle soupira d'une voix faible: — Lucien... Il se dressa. — Elle n'est qu'évanouie, dit-il. Elle reprend connaissance. Il n'y a rien à craindre pour elle... Je puis partir. — Il se pencha vers elle, il baisa ses cheveux, son front, puis il se releva vivement et sortit. Quelques secondes après il était à cheval, brûlant le pavé. XXXV Un coup de pistolet Durant le trajet, Lucien ne se préoccupa d'abord de rien sinon d'aller vite. Il montait un cheval noir comme de la poix, vigoureux malgré ses formes élégantes et rapide comme le vent. Dès qu'il fut en rase campagne, Lucien lui cingna les flancs de deux coups de cravache, et le cheval noir, bondissant sous cet affront inaccoutumé, prit un galop de course qu'il ne quitta plus. Lucien le laissa aller. Au bout de dix minutes, il lui cessa légèrement le cou avec la main, comme pour lui dire: C'est bien! va toujours! Et Lucien, rafraîchissant par cette cour-

se folle son front brûlant, se mit à tout oublier pour ne songer qu'à Fernande. — Est-elle coupable? se dit-il. Il ajouta: — Elle ne l'est pas, mais elle ne peut rien prouver. Et je l'aime!... Oh! j'ai bien l'aimer mille fois plus que ma vie, jamais elle ne sera ma femme si elle a aimé le comte de Bréan. Comment le savoir? Le comte est ferme, et il soutiendra, cette affirmation tant qu'il lui restera un souffle d'existence. Et il l'appuie de preuves: « Vous avez été à même de surveiller la conduite de Mlle Fernande depuis un certain temps, n'est-il dit? Or, n'y a-t-il pas une lacune, trois ou quatre mois qui échappent à tout contrôle. Demandez-lui on et avec qui elle les a passés. Ces paroles étaient concluantes, si concluant même que Lucien, après les avoir entendues n'avait seulement pas eu la pensée de réclamer, le lendemain, de Fernande une justification impossible. Il n'ignorait pas quelle ne s'était jamais expliquée à son sujet dans l'empire de son honneur à partir de sa tentative de suicide jusqu'au moment où elle avait reçu l'hospitalité chez ses amis M. et Mme Carrisset. Il y a là un mystère dont le comte de Bréan avait déchiré les voiles aux yeux de Lucien. Puis, Lucien se souvenait des négociations indignées, répétées, énergiques de Fernande, lorsqu'elle avait essayé d'empêcher Lucien d'aller se battre contre le comte de Bréan. Pourquoi ne pas avoir confiance en elle? Une circonstance récente venait précisément de montrer une fois de plus combien Fernande avait l'âme haute, fière et désintéressée. Sachant que Lucien avait du épouser Christine de Brussol, instruite ensuite que Christine de Brussol était sa

sœur, elle avait formellement renoncé à Lucien, afin de ne pas enlever à sa sœur un fiancé. Était-ce là la conduite d'une jeune fille cherchant à acquiescer à tout prix un rang, un nom, une grande situation? Et Fernande avait consenti à renouer ses projets de mariage avec Lucien, qu'en apprenant qu'elle n'était plus la rivale de sa sœur, attendu que Mlle Christine de Brussol avait fait un autre choix, après la brouille de son père et de Lucien et allait bientôt se marier. La marquise d'Amblemont, pour décider Fernande, avait dû lui montrer la lettre annonçant cette nouvelle. Et maintenant Lucien, en se rappelant tout cela, se demandait si un caractère de jeune fille comporte de tels contrastes, s'il lui est possible d'aller ainsi la plus exquise délicatesse de sentiment à l'hypocrisie la plus savante et aux plus audacieux mensonges. Puis, Lucien se disait qu'une jeune fille, quelle qu'elle soit, placée dans une situation semblable, l'aurait jusqu'à la dernière extrémité pour ne pas livrer un secret de ce genre. Absorbé par ses pensées, il ne s'aperçut pas tout de suite que son cheval avait sensiblement ralenti son allure. C'était à la montée de Saint-Germain. Le cheval noir, épuisé de fatigue, s'était mis au pas pour gravir la côte. Lucien lui alloua un violent coup de cravache. Lucien voulait arriver à temps. En cas de retard, il avait une excuse humiliante pour le comte de Bréan, qui, malgré tous les usages et les lois de l'honneur, s'était permis de jeter une femme au travers d'un duel. Mais, toutes réflexions faites, Lucien préférait ne pas avoir à invoquer cette excuse, à laquelle le nom de Fernande se fut forcément trouvé mêlé. Il poussa son cheval, pénétra dans la fo-

ret, suivit la route des Loges, et, dans la troisième allée à droite, il aperçut de loin ses témoins qui l'avaient précédé au lieu du rendez-vous, comme c'était convenu. — Soudain d'une vive appréhension on le voyant, car ils avaient pu craindre qu'il ne fût en retard, ils vinrent au-devant de lui. Lucien sauta à terre et attacha par la bride sa monture à un arbre. — A cheval, dit un des témoins. Oh! quelle folie! quelle imprudence! — Oui, ajouta l'autre, votre main aura une certaine agitation, un tremblement... — Qui ne m'empêchera pas de serrer les reins, chers amis, reprit courtoisement Lucien. Je regrette seulement de n'avoir pu avoir le plaisir de faire le voyage en votre compagnie. Mais, au dernier moment, il m'est survenu quelque chose à faire. Il s'avança vers le comte de Bréan et ses témoins. A quelques pas d'eux, il tira sa montre, la regarda, comme pour indiquer qu'il allait s'excuser en cas d'ineffectivité, puis, n'étant pas en retard, il se contenta de saluer. — Tout était convenu, les dispositions préliminaires étaient prises, le terrain choisi, et les préparatifs du duel ne furent pas longs, malgré une certaine lenteur calculée qu'apporèrent les témoins de Lucien, afin de le laisser se reposer un peu de sa trop longue course à cheval. Tout le groupe était entré dans une clairière presque ronde et très-voisine de l'allée. Les distances furent marquées par des cannes. Les deux adversaires furent armés et placés en face l'un de l'autre. Le médecin et les quatre témoins se mirent sur les côtes, puis le plus âgé s'avança un peu pour donner le signal. (A suivre)